

Traduction juridique anglais - français



Niveau d'étude
Bac +5



Crédits ECTS
Echange
3.0



Composante
UFR Sociétés,
Cultures et
Langues
Étrangères
(SoCLE)



Période de
l'année
Automne (sept.
à dec./janv.)

Diplômes intégrant cet élément

- Master Langues étrangères appliquées

- › **Langue(s) d'enseignement:** Anglais, Français
- › **Méthodes d'enseignement:** En présence
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui
- › **Catégorie d'enseignement pour les étudiants en échange:** Cours général
- › **Crédits ECTS Echange:** 3.0
- › **Code d'export Apogée:** NBTS9M21

Présentation

Description

Objectif : former les futurs traducteurs à la traduction en français de contrats anglais/américains.

Assuré par une traductrice professionnelle également juriste, ce cours pratique s'appuie sur une analyse et une interprétation des concepts clés de la *Common Law* tels qu'ils apparaissent dans les contrats. Le cours présente les techniques de rédaction contractuelle en français afin de permettre aux étudiants d'acquérir une plus grande aisance rédactionnelle. Il présente les conventions de rédaction propres à ce type de document.

Les contrats étudiés et traduits sont de difficulté graduelle. Les étudiants sont amenés à utiliser les ressources en ligne et les outils de TAO (mémoires de traduction) de façon réfléchie et critique.

Heures d'enseignement

CM

CM

21h

Pré-requis recommandés

Admission obligatoire en master 2e année LEA parcours Traduction spécialisée multilingue

Période : Semestre 9

Compétences visées

- Comprendre les concepts clés de la *Common Law* ;
 - Savoir analyser un contrat anglais/américain et ses implications ;
 - Connaître les ressources juridiques, savoir chercher et extraire l'information nécessaire ;
 - Utiliser correctement la terminologie et la phraséologie juridiques et les techniques de rédaction contractuelle en français ;
 - Définir et évaluer ses problèmes de traduction et trouver des solutions appropriées ;
 - Savoir justifier ses choix et décisions de traduction ;
 - Traduire un contrat anglais/américain en français de façon précise et rigoureuse en respectant les conventions de rédaction ;
 - Traduire en respectant un délai et des consignes.
-

Bibliographie

Houbert Frédéric (2008), *Dictionnaire des difficultés de l'anglais des contrats*, La maison du dictionnaire ;

Boyé Éric (2008), *L'Anglais des contrats internationaux*, Lexis Nexis : Litec professionnels ;

Moréteau Olivier (2000), *Le droit anglais des affaires*, Dalloz – Sirey ;

Emerson Robert (2009), *Business Law*, Barron's Business Review series.

Infos pratiques

Lieu(x) ville

➤ Grenoble



Campus

➤ Grenoble - Domaine universitaire